« Les acquis »
La fiche de ressources

LES DIVIDENDES

Quelle est la motivation? Vous pourriez croire que le principal moteur à l'instauration de la Norme est de nature financière, autrement dit lié aux économies se rattachant à la productivité, à l'absentéisme et aux incapacités. La recherche démontre toutefois que **les dividendes ne sont pas seulement d'ordre financier.**

Voici certaines sources de motivation :

- réduire les taux d'incapacité et d'absentéisme;
- augmenter la productivité et réduire le présentéisme;
- améliorer la réputation de l'organisation comme employeur de choix;
- réduire la responsabilité de l'employeur;
- augmenter l'engagement des employés;
- faire preuve d'éthique;
- faire preuve de compassion.

Selon les 40 organisations sondées, si les économies ont certainement joué dans la balance, d'autres sources de motivation se sont révélées plus importantes.

Les organisations qui mettent la Norme en place le font parce que c'est la chose à faire. C'est une question d'éthique.

Voici pourquoi « les 40 » ont mis en place la Norme :

- parce que c'est la chose à faire (91 %);
- pour protéger la santé et la sécurité psychologiques des employés (90 %);
- pour accroître l'engagement des employés envers leur travail (72 %);
- pour améliorer leur réputation (63 %);
- pour gérer les coûts (47 %);
- pour réduire leur responsabilité (41 %).

ACQUIS À RETENIR

En mettant en place la Norme, vous n'avez pas à choisir entre ce qui est éthique et ce qui est pratique.

PLUS HAUT, PLUS HAUT, ENCORE PLUS HAUT!

L'étude a démontré que les progrès sont inévitables. Vous pouvez même les prévoir. En termes de chiffres, la conformité à la Norme est passée de 55 % à 72 % en 3 ans.

ACQUIS À RETENIR

Lorsque vous prenez des mesures concrètes pour mettre la Norme en place, vous assurez votre réussite.

VOUS ÊTES PLUS PRÈS DU BUT QUE VOUS LE CROYEZ.

Vous avez sans doute déjà franchi quelques pas dans ce sens. La plupart des organisations disposaient déjà de quelques pierres sur lesquelles bâtir lorsqu'elles ont entrepris d'instaurer la Norme. Comme elles, vous avez sans doute déjà certains ingrédients de base pour créer un milieu de travail psychologiquement plus sain. L'un des répondants de l'étude, qui jugeait que son organisation avait en effet quelques-uns de ces éléments de base, a mentionné ce qui suit : « pour certaines choses, nous n'avons pas eu à procéder par essais et erreurs ».

ACQUIS À RETENIR

Vous disposez sans doute d'une base sur laquelle prendre appui pour votre démarche. Ces éléments déjà intégrés vous rendront la tâche plus facile.

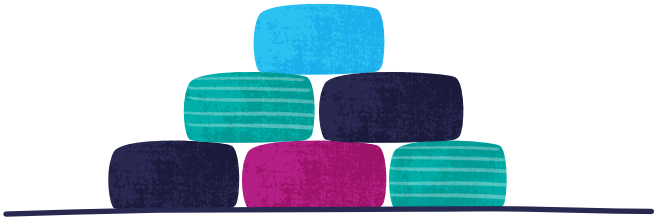

VOUS ÊTES PLUS PRÈS DU BUT QUE VOUS LE CROYEZ.

Donc, qu'avez-vous déjà en place? Y a-t-il des programmes, des politiques et des structures déjà établis qui vous aideront dans votre projet? Parmi les 40 organisations sondées, certaines ont répondu à la question en menant une auto-évaluation.

ACQUIS À RETENIR

Avant de « magasiner » de nouveaux ingrédients, utilisez la liste à cocher de la trousse des acquis pour répertorier ce que vous avez déjà en stock.

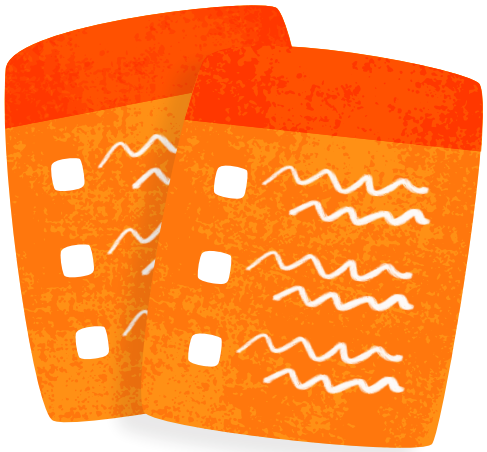

CE QUE VOUS SAVEZ DÉJÀ – *LES DONNÉES*

Il peut être intéressant de connaître votre situation ACTUELLE pour pouvoir vous évaluer dans le FUTUR.

Les 40 organisations sondées ont ainsi puisé dans leurs données lorsque l'étude a commencé.

Voici ce qu'elles ont utilisé :

- le taux d'utilisation de leur programme d'aide aux employés;
- les données liées aux cas de retour au travail;
- les données sur les mesures d'accommodement;
- les taux d'incapacité à court et à long terme.

Elles se sont également servies des rapports d'incidents et des évaluations du risque pour la santé psychologique.

En dressant dès le départ le portrait de votre organisation au chapitre de la santé mentale, vous pourrez suivre vos progrès. Vous pouvez réaliser une auto-évaluation des risques et des dangers présents dans votre milieu de travail et sonder vos employés pour connaître leurs préoccupations.

ACQUIS À RETENIR

Établissez vos connaissances de base et faites-en une référence pour une évaluation future.

Commission de la santé mentale du Canada
Mental Health Commission of Canada

Association canadienne pour la santé mentale
La santé mentale pour tous

100 ans dans la communauté

Présentée par la Commission de la santé mentale du Canada en collaboration avec l'Association canadienne pour la santé mentale.